



SNASUB-FSU

Commission d'experts du 18 septembre 2024 (UCA
Groupe 3 : Bibliothèques)



Compte-rendu par les élues CPE du SNASUB-FSU

Les possibilités d'avancement sont stables par rapport à l'année dernière.

Critères d'avancement défendus par les élu(e)s SNASUB-FSU :

- L'**ancienneté dans le corps et le grade**. Nous rappelons que tout agent a droit à une carrière sur 2 grades, donc contrairement à la promotion (changement de catégorie), il n'est pas nécessaire de faire des tâches d'un niveau supérieur à son grade.
- L'**effet mémoire** : une personne classée qui n'a pas obtenu son avancement ne doit pas être déclassée l'année suivante. A noter que cette année, des collègues en arrêt maladie n'ont pas pu déposer dossier, afin qu'ils/elles ne soient pas déclassé(e)s, nous avons accepté qu'un seul dossier soit classé dans certains cas.
- Le **SNASUB-FSU a alerté la Direction sur la rédaction de certains dossiers d'avancement** qui sont parfois peu valorisant pour les collègues. Lire le [guide de rédaction des rapports de promotion du SNASUB-FSU](#).

Tableau d'avancement Magasinier principal de 2^e classe :

2 éligibles, 2 candidats (63 possibilités au national)

- 1) Durraffourg Nathalie
- 2) Blancharel Valérie

Ce classement est en accord avec les critères du SNASUB-FSU.

Tableau d'avancement Magasinier principal de 1^e classe :

13 éligibles, 10 candidats (119 possibilités au national)

- 1) Texeira Vessière Anne
- 2) Roland Maryline
- 3) Monier Valérie

Le **SNASUB-FSU est intervenu pour défendre le dossier d'une collègue** qui avait un très bon dossier et **beaucoup d'ancienneté** et qui n'était pas classée. La Direction de la BU et la DRH ont accepté de la classer.

Tableau d'avancement Bibliothécaire Assistant Spécialisé de classe supérieure :

5 éligibles, 3 candidats (28 possibilités au national)

- 1) BLAIN Delphine

Ce classement est en accord avec les critères du SNASUB-FSU.

Tableau d'avancement Bibliothécaire Assistant Spécialisé de classe exceptionnelle :

10 éligibles, 6 candidats (32 possibilités au national)

- 1) DA SILVA Mélanie
- 2) SECHET Corinne

Ce classement est en accord avec les critères du SNASUB-FSU.

Pour rappel, le SNASUB-FSU n'a plus d'élue(s) en catégorie A et ne siègeait donc pas :

Tableau d'avancement Bibliothécaire hors classe

4 éligibles, 3 candidats (23 possibilités au national)

- 1) SAVOYE Maximilien
- 2) TALON Dominique

Tableau d'avancement Conservateur en chef

2 éligibles, 1 candidate (possibilités nationales non fixées)

Aucun candidat classé.

Le SNASUB-FSU s'inquiète du refus de la commission de classer la seule candidate. Le SNASUB-FSU a plusieurs fois alerté la DRH sur les difficultés des conservatrices travaillant dans d'autres services universitaires que la BU à accéder à un avancement ou une promotion, malgré une grande ancienneté. **Nous demandons une égalité de traitement des personnels de la filière bibliothèque, quel que soit leur service.**

Question diverse sur le reclassement des primes IFSE :

Plusieurs agents des BU ont **changé de fonction depuis septembre 2023** et peuvent donc prétendre à un **reclassement de leur prime IFSE** (arbitrage par leur chef(fe) de service, la Direction de la BU et la DRH). Le SNASUB-FSU a demandé si les collègues

en question allaient recevoir une notification indiquant leur nouveau montant de primes et sous quels délais. La DRH a indiqué qu'elle avait bien reçu une liste d'agents et que c'était **en cours de régularisation avec effet rétroactif au 1er septembre**.

Retrouver tous les compte-rendus de **CPE** et **commissions de promotions** sur notre site : <https://www.snasub-clermont.fr/>

Pour toute question, demande d'intervention, contactez vos élues.